

MÉMOIRE

*Projets d'attribution d'un statut permanent de réserve de biodiversité pour sept territoires et
de réserve aquatique pour un territoire dans la région administrative de l'Abitibi-
Témiscamingue*

Présenté au

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
(BAPE)

par

Le Département Aki de Kitcisakik

18 décembre 2012

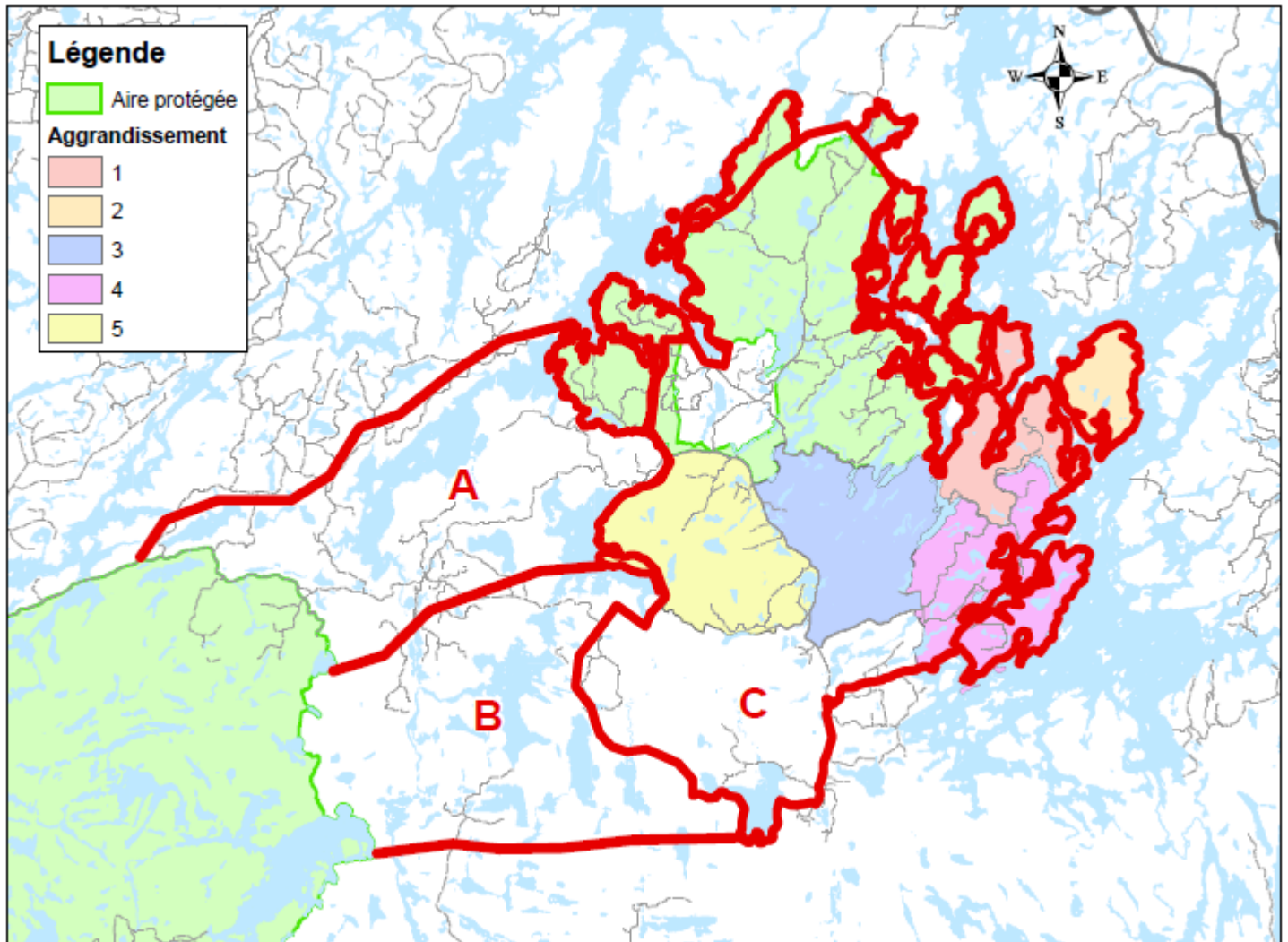
Description de l'organisme

La communauté Anicinape de Kitcisakik est composée d'environ 400 personnes et se situe dans la partie nord de la réserve faunique La Vérendrye, près du barrage Bourque, à la décharge du réservoir Dozois. Le Conseil des Anicinapek délègue les dossiers territoriaux au Département Aki de Kitcisakik, dont voici la mission : *Protéger, défendre et promouvoir le territoire Aki et le patrimoine culturel de Kitcisakik pour répondre aux besoins de la communauté et des générations futures en mettant en œuvre des projets de développement et de gestion du territoire et en favorisant l'acquisition et le partage des connaissances traditionnelles et scientifique.*

Parmi les projets de réserves de biodiversité et de réserve aquatique, dont il est question dans le présent exercice, une bonne partie de la réserve aquatique de Dumoine (partie nord) et la totalité de la réserve de biodiversité Wanaki se trouvent sur le territoire ancestral de la communauté de Kitcisakik.

Définition des limites géographiques proposées

Les limites géographiques proposées par le département Aki de Kitcisakik pour un agrandissement de la Réserve de biodiversité projetée de Wanaki représentent des limites naturelles, principalement des rives de lacs. Elles prévoient particulièrement un agrandissement vers le sud pour englober une chaîne de petits lacs très riches écologiquement et fortement utilisés par les membres de la communauté de Kitcisakik (lac à La Perche, Lac Conn, Lac MacMillan et lac La Loche). De plus, étant donné la proximité entre la réserve de biodiversité projetée Wanaki et la réserve aquatique projetée Dumoine, nous proposons un corridor de connectivité entre les deux territoires, dont la partie nord suit la rive nord du Grand Lac Victoria, en conservant un kilomètre de rive. La carte suivante illustre les secteurs d'agrandissement proposés dont les blocs A, B et C sont des ajouts aux agrandissements proposés par le MDDEFP.



Justifications écologiques

Tout d'abord, le territoire correspondant au territoire ancestral de la communauté de Kitcisakik qui comprend une bonne portion de la Réserve Faunique La Vérendrye est très peu connu de la communauté scientifique québécoise, notamment en ce qui a trait à la biodiversité et aux espèces en péril. Il s'agit pourtant d'un territoire potentiel pour une multitude d'espèces à statut précaire. Par exemple, les tourbières minérotrophes du lac St-Lô constituent un habitat potentiel pour la tortue mouchetée (menacée au Québec et au Canada) et la tortue des bois (menacée au Québec et vulnérable au Canada). Les forêts de pin blanc, particulièrement présentes au sud de l'agrandissement proposé constituent un habitat de choix pour la paruline des pins qui est à la limite de sa distribution. L'esturgeon jaune, en situation précaire est présent dans le lac Chartier, le lac St-Lô, le lac à la Perche. D'autres espèces en péril sont également susceptibles d'être observées sur ce territoire, notamment le moucherolle à côtés olives, l'engoulevent d'Amérique, l'engoulevent bois-pourri, la buse à épaulettes et le quiscale rouilleux et d'autres espèces. Le

pygargue à tête blanche niche sur les rives ou îles de quelques plans d'eau de ce territoire également. Les tortues peintes et serpentine sont présentes dans ce territoire. Cette dernière, qui a le statut d'espèce préoccupante au Canada, se retrouve notamment dans le bloc B.

Les vieilles forêts présentes dans les secteurs du lac à La Perche, lac Conn, lac MacMillan et lac La Loche constituent un véritable réservoir de biodiversité. On y trouve les dernières vieilles forêts de pin blanc du secteur, de vieilles forêts décidues, résineuses et mixtes regroupées dans un petit territoire, ce qui en accentue la richesse écologique.

Les lacs Transparent, Conn, à La Perche et Sputnik sont des lacs à Touladi, plutôt exceptionnels dans le secteur. En plus de ces lacs, plusieurs autres lacs à l'eau claire (oligotrophes) sont présents dans les agrandissements proposés dans ce document.

Si la communauté scientifique manque de connaissances de ce territoire, ce n'est pas le cas des membres de la communauté de Kitcisakik qui l'occupent depuis fort longtemps. De plus, le département Aki de Kitcisakik a une équipe qualifiée qui accumule les connaissances écologiques ainsi que les savoirs traditionnels autochtones depuis plus de dix ans.

Justifications culturelles

Le territoire proposé représente non seulement le centre géographique du territoire mais surtout le centre culturel pour la communauté de Kitcisakik. Étant situé à proximité de l'établissement du lac Dozois et du village d'été de Kitcisakik, il est facile pour les membres de la communauté de s'y déplacer pour pratiquer des activités traditionnelles.

On y pratique des activités de chasse, pêche, piégeage et de cueillette mais également des activités communautaires et spirituelles au site culturel du lac Transparent (Maison de ressourcement, camp rustique, Tipi, tentes de sudation, cercle de guérison, sentiers pédestres, etc.)

La chasse à l'orignal et au petit gibier ainsi que la trappe du castor et de la martre se pratiquent dans tous les blocs, mais particulièrement dans les blocs 1, 3, 4, 5, A, B et C.. La pêche au doré, à l'esturgeon et à la truite (touladi) se pratiquent également dans l'ensemble des blocs. Ce territoire comporte en tout ou en partie, cinq territoires de chasse familiaux, tous dotés d'au moins un camp familial. Les espèces prélevées par les membres de la communauté de Kitcisakik sur ce territoire sont les suivantes : orignal, ours, petit gibier, sauvagine, touladi, esturgeon jaune, doré jaune, doré noir, lotte, grand brochet, martre, castor, rat musqué, lynx du Canada, renard roux, coyote et loup. Le bloc B comporte un cimetière de la communauté, site de grande importance.

Recommandations

Étant donné l'historique de déforestation, l'harnachement de la rivière des Outaouais, la fragmentation du territoire, la perte de biodiversité, etc., facteurs ayant tous eu un impact important sur le mode de vie des Anicinapek de Kitcisakik, le département Aki recommande l'adoption des limites d'agrandissement proposées dans ce document pour la réserve de biodiversité Wanaki afin de donner un accès à des milieux naturels en santé aux membres de Kitcisakik pour leurs activités traditionnelles.

Étant donnée la proximité de la réserve de biodiversité Wanaki et du village de Kitcisakik, et la forte utilisation de ce territoire pour des activités rituelles, sociales ou à des fins de subsistance, le département Aki recommande l'adoption des limites d'agrandissement proposées dans ce document pour la réserve de biodiversité Wanaki.

Étant donné l'importance de la connectivité entre les milieux naturels pour la faune, et le fait que les aires protégées doivent avoir une superficie minimale de 500 à 1000 km carrés pour remplir leur rôle de protection de la biodiversité et de protection des écosystèmes (MDDEFP), le département Aki recommande l'adoption des limites d'agrandissement proposées dans ce document pour la réserve de biodiversité Wanaki.

Étant donné la présence de grands pins blancs et la rareté des vieilles forêts feuillues et mixtes, incluses dans le bloc B, étant donné la présence d'espèces en péril dans les blocs A, B, C, 1 et 5, le département Aki recommande l'adoption des limites d'agrandissement proposées dans ce document pour la réserve de biodiversité Wanaki.